

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

*Le Ministre du travail,
de l'emploi et de la santé*

Le ministre des transports

PARIS, LE 28 JUIL. 2011

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 5 juillet dernier, nous vous avons demandé de mener une concertation autour de pistes de réforme du régime de retraite des personnels navigants de l'aviation civile avec les organisations syndicales représentées au conseil d'administration en vue d'aboutir à une réforme du régime entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Par courrier en date du 28 juillet, vous nous avez fait part de vos propositions, à la suite des entretiens que vous avez conduits tant avec les organisations syndicales qu'avec les employeurs du secteur.

Ces propositions nous paraissent intégrer les préoccupations des différentes parties tout en respectant les objectifs poursuivis par le Gouvernement dans le cadre de cette réforme, notamment l'équité entre les générations et entre les populations, la préservation de la compétitivité du secteur du transport aérien et la garantie de la pérennité financière du régime.

Vos propositions permettent ainsi de construire un projet de réforme équilibré dont la mise en œuvre sera effectuée par un décret dont le projet est d'ores et déjà, à notre demande, en cours d'élaboration par la Direction de la Sécurité Sociale. La publication de ce décret sera assurée dans un calendrier permettant une entrée en vigueur de la réforme au 1^{er} janvier 2012.

A l'issue de votre mission, nous tenons à vous remercier tout particulièrement pour la qualité de la concertation et des travaux que vous avez conduits et pour le concours déterminant que vous avez apporté à l'élaboration de cette réforme.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Xavier BERTRAND



Thierry MARIANI

Monsieur Raphaël HADAS-LEBEL
Président
Conseil d'orientation des retraites
113, rue de Grenelle
75007 Paris